



Communiqué de presse – 27 mars 2019

Handissimo, la plateforme d'entraide entre les professionnels du handicap et les familles, se déploie sur toute la France

Soins, accueil petite enfance, établissements, répit, garde à domicile, loisirs, professionnels spécialisés... Pour les parents d'un enfant avec handicap, rechercher des informations et des solutions, c'est souvent « le parcours du combattant ». Les professionnels aussi ont parfois du mal à savoir vers quelle structure ou vers quel professionnel orienter les parents. Pour répondre à ces difficultés, l'association Handissimo propose la première plateforme collaborative, sur laquelle chacun peut référencer une solution adaptée pour les enfants en situation de handicap.

Christine est directrice d'un établissement médico-social. Souvent, les parents viennent la voir avec de nombreuses questions. Quel professionnel libéral saura accompagner leur enfant ? Quelle association saura les aider ? Dans quelle structure leur enfant peut-il pratiquer un sport ? Quelles sont les solutions de garde ou de répit pour leur permettre de souffler un peu ? Elle constate que les parents ont accès à de l'information dispersée et très peu claire. Elle-même a parfois du mal à les orienter, en raison du cloisonnement entre les secteurs.

Face à ce constat, des parents et des professionnels ont créé l'association Handissimo, qui propose la première plateforme de solutions et d'entraide du handicap. Sur cette plateforme, on peut trouver rapidement près de chez soi les solutions dont on a besoin : structure, professionnel ou association, selon l'âge et le handicap de l'enfant concerné. « *Handissimo est un véritable réseau de soutien, d'aide et de solidarité entre les professionnels et les familles* » explique Christine.

Comment participer ?

Handissimo est une plateforme collaborative. Chaque personne, parent, professionnel, bénévole, peut inscrire une solution (établissement, association, professionnel spécialisé, classe adaptée, lieu de soin, loisir adapté, lieu de vacances ou de répit...) ou compléter les informations d'une solution déjà en ligne, afin que tous, familles et professionnels, la trouvent facilement. Un parent peut aussi indiquer quelles solutions il connaît, et signaler aux autres parents qu'il accepte d'être contacté pour en parler directement ensemble. Les responsables d'une solution ont quant à eux un accès privilégié, qui leur permet de compléter plus en détail les informations sur leur structure, et d'être les seuls à pouvoir les modifier.

Eric, directeur d'un établissement médico-éducatif pour enfants polyhandicapés, n'a pas tardé à voir l'intérêt d'offrir une information complète et à jour aux familles : « *Une famille m'a contacté pour que je référence mon établissement sur Handissimo. Fournir de l'information complète et à jour sur mon établissement, c'est un gain de temps pour les familles et aussi pour moi, car les familles sont mieux orientées* ». Un avis partagé par Céline, enseignante : « *Si vous saviez le nombre de familles démunies que je rencontre. Handissimo répond à un énorme besoin et évite que les familles errent à la recherche d'une solution.* »



Suite à un lancement réussi sur la région Rhône-Alpes, où le projet est né, Handissimo s'étend aujourd'hui, avec près de 3000 solutions référencées sur toute la France. En ce qui concerne les établissements et services médico-sociaux, ceux des régions Ile-de-France et Auvergne Rhône-Alpes sont d'ores et déjà référencés, ainsi que tous les CAMSP et les dispositifs de répit. Les données seront alimentées toute l'année 2019, région par région, par Handissimo et par les familles et professionnels, de plus en plus nombreux à participer au partage d'information.

A propos :

Pour consulter la plateforme Handissimo : <https://www.handissimo.fr/>

Contact : contact@handissimo.fr